

LA GAZETTE OFFICIELLE

Office des Nouvelles Européennes DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Publication Hebdomadaire : 3,65 €uros

60^e ANNEE

N° 2179 du 19 février 2010

Migrateurs, "accord" et directive

- Mobilisation dans les associations
 - L'U.R.A.C.O.M. naît dans le Grand Nord-Ouest
- Dans l'attente des élections, de toutes les élections, politiques et cynégétiques !



Le groupe des "généralistes" à l'origine de la création de cette branche régionale "Grand Nord-Ouest" de l'U.N.A.C.O.M. (Union Nationale des Associations de Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs)

A.N.C.G.E.

- Lettre ouverte de Bernard Buisine à J-L. Borloo
- A.N.C.G.E. pas d'accord sur "l'accord" !

Chasseurs de migrateurs

La résistance s'organise, création de l'U.R.A.C.O.M.

Nous l'avions annoncé, le monde des chasseurs de migrateurs est en ébullition et les réunions se multiplient pour envisager la suite du combat à mener dans les semaines et les mois qui viennent suite d'abord au nouvel "accord" passé sous la houlette du ministère de l'Écologie entre nos responsables cynégétiques nationaux et nos adversaires, bien qu'à l'évidence, le Président de Ponchalon ait exprimé explicitement son malaise... Il semblerait que nos responsables se soient faits piéger, avec quelque jours supplémentaires obtenus pour la chasse des oies - mais pas ce qu'ils demandaient - et surtout des jours en moins pour les chasses des limicoles et rallidés. Comme quoi, si nous avançons sur un point, nous semblons condamnés à reculer sur un autre ! L'accepterons-nous encore longtemps ?

En tout cas, certains sont prêts à "secouer le cocotier" ou plutôt le bananier puisque notre République s'apparente de plus en plus à un territoire où copinages, discussions de marchands de tapis deviennent la règle. Les prochaines élections régionales en seront l'occasion, mais aussi, sans doute, les élections dans les fédérations de chasseurs qui devraient avoir lieu logiquement à la rentrée de septembre et non pas en juillet, comme à l'accoutumée. Pour l'heure, nous savons qu'au moins trois candidats devraient briguer les suffrages de leurs pairs, présidents de fédérations : Alain Durand, Président de la Seine-Maritime, qui s'était déjà présenté à la présidence de la F.N.C. lors de l'élection précédente, ainsi que deux "sudistes" : le bouillant Paul Ettori, Président de la Corse du Sud et Bernard Baudin, Président des Alpes-Maritimes, ancien président du C.A. de l'O.N.C.F.S. qui vient de passer la main à ce poste à Henri Sabarot. Mais il ne fait pas de doute que d'autres candidats pourraient se révéler dans les mois qui viennent.

Par ailleurs, une rencontre "musclée" s'est déroulée entre Nicolas Lottin et le député de la Somme, président des tables rondes, Jérôme Bignon. Ce dernier, face aux critiques du représentant des chasseurs de la Baie de Somme, l'a invité - boutade sans doute ! - à prendre sa place aux prochaines législatives... La proposition ne serait pas tombée dans l'oreille d'un sourd !

Mais venons-en aux réactions des chasseurs de migrateurs.

Celle de Louis Saint-Ghislain :

"Suite aux récentes décisions qui viennent d'être prises par toutes les instances politico-cynégétiques et autres....(que je ne citerai pas pour ne pas leur faire de publicité) concernant ce funeste accord issu de la

dernière table ronde, mais aussi du contenu de l'arrêté de fermeture de la chasse des oiseaux migrateurs, la résistance s'organise à tous les niveaux et tout particulièrement à la base.

En effet, les milliers de chasseurs que nous représentons se sentent trahis par ceux qui sont censés défendre leurs intérêts et non les leurs.

Pour cette raison, la grande région cynégétique nord-ouest a décidé d'entrer en résistance pour qu'enfin les droits des citoyens soient respectés, mais aussi pour que le bon sens l'emporte.

- Comment croire que leurs responsables cynégétiques (F.N.C. et F.A.C.E...) n'étaient pas au courant de ce qui se tramait au niveau Européen ?

- Comment admettre le fait qu'ils n'aient pas respecté leurs engagements car, d'après leurs écrits, ils auraient dû quitter la table ronde s'ils n'obtenaient pas ce qu'ils souhaitaient ?

- Comment admettre qu'ils continuent de nous faire avancer dans la reculade ?

- Comment admettre qu'ils prennent des engagements sans consulter leur base ?

- Comment admettre qu'ils continuent de sacrifier la chasse populaire accessible aux revenus les plus modestes (ex, moratoire sur les espèces alors que rien ne le justifie, recul sur les dates de chasse aux limicoles, alors que le Conseil d'État n'était pas opposé à une décade de recouvrement permettant leur chasse jusqu'au 20 février ?...)

J'en passe et des meilleures... À méditer !

J'aurais souhaité que l'A.N.C.G.E. ne se "dégonfle pas" - comme l'a évoqué Yves Butel lors de notre rencontre à Saint-Valéry-sur-Somme - en laissant la chaise vide à la dernière table ronde. Cette position est révélatrice d'un manque de combativité. J'aurais plutôt apprécié qu'elle siége et qu'elle dise non à la signature de ce pacte avec le diable.

Pour terminer mon coup de gueule, j'appelle toutes les associations de chasse d'oiseaux migrateurs à rejoindre L'U.N.A.C.O.M. car, ailleurs... il n'y a plus rien à voir ni à espérer, le bateau coule, 2euros de cotisation par adhérent c'est peu, mais cela peut rapporter gros. Qu'avons-nous à perdre de plus, nous avons déjà tout perdu !

Nous avons besoin de vous et de votre modeste participation financière pour le remettre à flot.

Ne laissez pas passer cette occasion, demain il sera trop tard.

*Le Président de l'A.C.C.L.-Nord
Louis Saint-Ghislain*

Le "Front" des chasseurs de migrateurs s'organise

Si le gouvernement avait cherché à remobiliser les chasseurs, à raffermir leur solidarité dans l'adversité et à les inciter au combat, il ne s'y serait pas pris autrement ! Comme nous l'indiquons précédemment, un front du refus mais aussi une mobilisation générale se préparent, s'organisent.

"Le jeudi 04 février 2010, des associations de Chasse d'Oiseaux Migrateurs du Nord, du Pas de Calais, de la Somme et de la Seine-Maritime, représentant plusieurs dizaines de milliers de chasseurs se sont réunies en cellule de crise à Saint Valéry sur Somme. Leurs responsables dénoncent le non respect de leurs droits de citoyens, que garantit l'article 55 de la Constitution Française.

Ils demandent au Président de la République et aux institutions, garantes du respect de l'Etat de droit et "non du droit de l'Etat", de prendre résolument les mesures assurant le respect du droit international qui s'applique de facto au droit Européen et National. Ils demandent également aux Élus de la République l'application immédiate de la Convention de Berne qui, contrai-



Une image des représentants des chasseurs des départements énumérés lors de la réunion de Saint-Valéry.

rement à la 79/409 CEE (N.D.L.R. et à la 2009/147/CE), permet la pratique des chasses précoces et de retour.

Ils précisent avoir mis ce jour sous pli plus de 900 courriers prouvant le bien fondé de leur démarche citoyenne, courriers adressés à l'ensemble des Députés, Sénateurs, Députés Européens et Présidents de Régions.

Ils annoncent la création de l'Union Régionale des Associations de Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs "L'U.R.A.C.O.M.", composante de L'U.N.A.C.O.M., représentant "le Grand Nord-Ouest Cynégétique".

Afin que les élus de la République se souviennent de ce pourquoi ils ont été élus, qu'ils méditent la citation de Charles Peguy : "Celui qui sait la vérité et qui la cache se fait complice des faussaires et des menteurs"...

Nicolas Lottin, Président de l'A.C.D.P.M. Baie de Somme
Louis Saint-Ghislain, Président de l'A.C.C.L.-Nord

Copinage ?

Les représentants du monde de la chasse aux tables-rondes dénoncent quasi unanimement l'attitude arrogante qu'y adopte Allain Bougrain-Dubourg de manière récurrente. Or, ces derniers temps, que voyons nous sur les chaînes de France télévision, le soir, après le journal de 20 H ? Une série de spots visiblement financés par le ministère de l'Écologie et réalisés par... A. B-D bien entendu ! Le M.E.E.D.D.E.M. présente d'ailleurs cette initiative sur son site internet en ces termes : "Ces programmes courts montrent l'action d'un individu, d'une collectivité, d'un chercheur ou d'une association pour pré-

server la biodiversité".

On se doute bien entendu des associations qui seront ainsi mises en vedettes ! Et d'ajouter : "Toute l'année, 266 programmes courts intitulés "Les héros de la biodiversité" seront diffusés sur les chaînes de France Télévisions - France 2 et France 3 - du 4 janvier au 26 décembre 2010..."

Un joli cadeau en vérité offert par les gens du ministère à l'ami Allain... Enfin leur ami... Pas le nôtre !

Son Président, Bernard Buisine, écrit à J-L. Borloo

Si l'A.N.C.G.E. a choisi de ne pas participer à la dernière table-ronde elle n'est pas restée passive face au nouvel arrêté de fermeture du M.E.E.D.D.E.M.. Le nouveau Président de l'Association, Bernard Buisine, s'est ému de la situation présente, du contenu du nouvel arrêté et l'a fait savoir à Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Voici la lettre ouverte qu'il lui a adressé.

Monsieur, le Ministre d'État

Nous venons de prendre connaissance de l'arrêté des fermetures de la saison 2009 - 2010.

L'A.N.C.G.E. vous avait fait, par l'intermédiaire de votre Conseiller - chasse, différentes propositions argumentées.

En tant que décideur, vous avez pris vos responsabilités en vous appuyant, notamment, sur le compromis des membres de la Table Ronde qui vous avait été présenté. Celui-ci n'avait pas été signé par l'A.N.C.G.E. contrairement à ce que vous pensiez (d'après ce que j'ai ouï dire).

Permettez-moi de vous dire que je suis inquiet que mes collègues des Tables Rondes traitent la Nature comme une banale affaire commerciale : "Tu me donnes cela, en contrepartie, je t'accorde...".

Sans ergoter sur la date de fermeture des canards de surface qui aurait pu avoir lieu le 2 (ou 3) février puisque le Conseil d'Etat, fonds de commerce et plaisir des anti - chasse, avait cassé, provisoirement, votre arrêté à cette date l'an dernier, je ne vous parlerai que des limicoles et des oies.

En 2005, sur plainte de certaines associations anti-chasse, le Conseil d'Etat avait jugé que les limicoles pouvaient être chassés jusqu'au 10 février. Je pense, qu'à l'époque, la "décade d'incertitude" n'avait pas été prise en compte puisque la France n'avait pas (par votre plume) signé le "Guide interprétatif" que vous avez fait entrer dans le Droit français uniquement cette année.

Proposer "une fermeture des limicoles" contre un allongement de la période de chasse des oies, par ceux qui avaient demandé leur fermeture au 31 janvier et avaient été déboutés, constitue, pour moi, citoyen, une insulte envers le Conseil d'Etat et à la logique juridique la plus élémentaire.

Pour les oies, l'A.N.C.G.E. et la F.N.C. avaient fait des propositions. Je regrette que la principale n'ait pas été retenue (vous a-t-elle été présentée ?).

Nous proposons que "les oies ne puissent être chassées, en février, qu'à poste fixe, dans les zones humides telles que définies pour leurs ouvertures avant l'ouverture générale, avec un quota de 5 oies par chasseur avec dispositif de marquage et compte-rendu aux FDC. ". Pourquoi ?

Dès qu'une oie est vue en France après le 1^{er} janvier, elle est déclarée "en trajet de retour pour la reproduction" ! Qu'une oie ait envie de manger tous les jours est une hypothèse qui ne semble pas effleurer la pensée intégriste des intransigeants anti-chasse ni de beaucoup d'autres d'ailleurs.

Le rapport du GEOC (compilation d'éléments datant pour la majorité, de plus de 10 ans ou de publications non contestées à l'époque certes, mais aussi s'appuyant sur des connaissances scientifiques trop lacunaires justifiées par des preuves disparates et

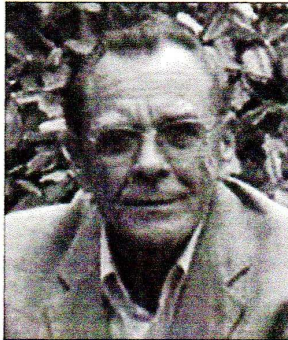
imprécises) a été synthétisé à la Table Ronde du 17 décembre (l'A.N.C.G.E. n'a jamais eu le rapport final..., mais, peut-être, que certains courriels ne sont pas arrivés. Un rapport du Muséum, "avalisé" par le G.E.O.C., ne remplace pas un rapport du G.E.O..).

Nous avons posé deux questions principales :

- Vous semblez être capables d'annoncer l'origine des oies vues en France. Quelle méthodologie utilisez-vous, avec quels échantillons et leurs grandeurs, pour savoir si une oie vient de Hollande, de Norvège, de Suède, ou de Finlande (voire du Danemark ; combien il y a-t-il de kilomètres entre la Hollande et le Danemark ?) ? Après avoir posé plusieurs fois la question, enfin une réponse à peine audible : le baguage. Combien de bagues utilisées ? Zéro.

Sachant que l'A.N.C.G.E. a transmis des dizaines de reprises de bagues au Muséum, faut-il continuer ?

- Lorsqu'une oie est vue en France en janvier ou en février, a-t-elle envie de manger ou de se reproduire ou hiverne-t-elle simplement (s'agit-il d'oies locales sédentaires) ? Quelle méthodologie, avec quels échantillons et leurs grandeurs, utilisez-vous pour le déterminer ? Question posée plusieurs fois, à deux Tables Rondes successives. Aucune réponse !



Bernard Buisine.

Avez-vous, Monsieur le Ministre d'État plus d'influence que nous pour obtenir une réponse ? L'A.N.C.G.E. vous avait proposé une prolongation des oies jusqu'au 20 février au titre "des décades économiques". Quand on voit ce qu'a constaté la mission que vous avez diligentée en Hollande, il n'aurait pas été anormal d'aider nos amis Hollandais et surtout d'essayer de comprendre. "La chasse à poste fixe" et "uniquement dans les zones humides" permettaient la tranquillité totale sur les zones de gagnage (essentiellement blés d'hiver et prairies) et sur la majorité des zones de repos.

L'A.N.C.G.E. et les F.D.C. pouvaient avoir 25.000 observateurs jour et nuit dans les départements à chasse de nuit (15.000 points d'observation) et 25.000 à la passée dans les autres départements auxquels s'ajoutaient les techniciens et agents de terrain des FDC. Quand on compare ces chiffres aux 250 observateurs, intermittents, des 3 départements pilote (Vienne, Deux-Sèvres et Vendée), on se demande si les données de terrain ont une réelle importance.

Voilà, Monsieur le Ministre d'État, pourquoi nous parlons "d'occasion manquée".

Serons-nous encore aussi mauvais scientifiquement pour les prochaines fermetures et aussi pour les ouvertures ?

L'A.N.C.G.E. va étudier ces problèmes. Pourra-t-elle compter sur le concours de votre ministère ?

Soyez assuré du total dévouement de l'ANCGE à la gestion durable des habitats et de la faune des zones humides.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma haute considération.

Bernard Buisine
Président de l'A.N.C.G.E.

(N.D.L.R. : il nous semble que l'A.N.C.G.E. a manqué une occasion de s'exprimer à la dernière table ronde et d'y provoquer un "pataquès" qui aurait été sûrement très bien vu de ses adhérents nous n'en doutons pas !.. Car, lorsque c'en est trop, c'est trop !)